

COMMUNE de HOUSSEN

EXTRAITS PROCES-VERBAL DU

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE HOUSSEN

SEANCE DU 10 AVRIL 2026

ECOLE ELEMENTAIRE - PISCINE

Madame le Maire rappelle la demande de prise en charge des entrées à la piscine formulée par les parents d'élèves de l'école élémentaire.

Jusqu'à présent, la Commune prenait en charge les frais de transport et participait aux « entrées piscine » en versant une subvention exceptionnelle à l'école.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les crédits nécessaires à cette prise en charge, estimés à 3 500,00 €, sont prévus au BP 2026 et propose au Conseil Municipal de valider cette décision de prise en charge des entrées à la piscine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE de prendre en charge les entrées à la piscine de tous les élèves de l'école élémentaire chaque année scolaire à compter de maintenant.

CHARGE Madame le Maire d'en informer Monsieur le Directeur de l'école élémentaire.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES ASSEMBLEES DELIBERANTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ET DES ORGANISMES EXTERIEURS

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) COLMAR-RHIN-VOSGES

Les représentants de la commune désignés pour siéger au SCOT Colmar-Rhin-Vosges sont :

Délégué titulaire : STOFFEL Marie-Laure

Délégué suppléant : KLINGER Christian.

Désignation d'un "Correspondant Défense"

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un « Correspondant Défense », dans le cadre du réseau de correspondants mis en place par le Ministre de la Défense en 2001.

L'élu délégué aura notamment vocation à développer le lien Armée-Nation et sera l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la Région.

Monsieur TORNOW François se porte volontaire.

Le Conseil Municipal,

DECIDE A L'UNANIMITE de désigner Monsieur TORNOW François en qualité de « Correspondant Défense ».